

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 05 juin 2020

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 05 juin à 2020, à la Salle des Fêtes, sous la présidence de M. DAMERVAL Georget, maire. Mme Stéphanie REYNES, absente excusée, a donné pouvoir à M. RAOUL Jérôme. Mme SENEGAS Sarah a été désignée comme secrétaire de séance. Mesdames Nathalie Tournier et Danielle Durand assistaient à la réunion.

- **Approbation du compte-rendu de la réunion du 25 mai 2020**

Le compte-rendu adressé à l'ensemble des élus par messagerie électronique a été approuvé à l'unanimité.

M. DAMERVAL précise que celui-ci figure sur le site internet de la commune ainsi que sur le panneau d'affichage extérieur.

- **Point sur le Château :**

M. DAMERVAL informe l'assemblée qu'il a invité M. BOUZY Théorème à la réunion pour présenter la prochaine saison touristique.

M. BOUZY indique que ce début de saison est compliqué ; il a fait un point au 31 mai et a constaté une baisse de 22 % de fréquentations, ce qui induit une perte financière d'environ 12 % soit 7 780 € par rapport à la même date l'année précédente.

Les années précédentes, à partir du 1^{er} mai, le château était ouvert tous les après-midis du lundi au dimanche de 14 heures à 18 heures, une personne était recrutée pour tenir l'entrée les débuts de semaine. Désormais les horaires d'ouverture sont : 14 heures à 18 heures tous les après-midi du mercredi au dimanche.

Pendant les mois de juillet et août, le château est ouvert 7 jours/7 de 10 heures à 19 heures.

M. BOUZY précise que 2 saisonniers sont embauchés par la précédente municipalité ; ceux-ci assurent les lundis, mardis ainsi que les visites guidées pendant la saison estivale. Pour l'instant, selon les préconisations gouvernementales actuelles, il n'est pas possible de réaliser des visites guidées.

Expositions prévues pour cet été :

Compte tenu du contexte, seules deux expositions pourront avoir lieu. Il est proposé d'annuler celle de juin et de conserver : Mme Sofia BUXO : juillet et août. Mme JACQUEMOND : septembre - octobre 2020

M. DAMERVAL indique qu'il faudra attendre les directives liées au COVID 19 pour ce qui concerne les vernissages.

Maquette : M. BOUZY fait le point sur le projet de maquette du village et du château,; cette maquette est réalisée gracieusement par M. REY. Elle sera terminée courant 2021. Ce projet, porté par le Foyer Rural, bénéficie d'une subvention du Crédit Agricole. Pour la mise en place de cette maquette dans le château, il faudra prévoir un support, un plexiglass pour sa protection et un éclairage.

Dépliants 2020 : M. BOUZY présente le dépliant et indique que seule la page de présentation a été modifiée pour cette saison.

Il insiste sur le fait que le château de Brousse est très bien conservé.

Panneau publicitaire : M. DAMERVAL indique la présence d'un panneau publicitaire en 4x3m (Futuris) sur la route d'Albi. Le coût annuel était de 1700€ pour 2018 et 2019.

M. BOUZY précise que la présence de ce panneau a été bénéfique car il a constaté une augmentation du public de la région albigeoise.

Il propose de déplacer ce panneau publicitaire une année sur la région ruthénoise, et ensuite sur Millau ??

A l'unanimité, le conseil municipal valide la reconduction du partenariat avec Futuris pour la mise en place du panneau à Albi pour les deux prochaines années.

Panneaux routiers : Il est regretté l'absence de panneaux routiers signalant "Brousse le Château" : une demande sera refaite auprès des services du département.

Objets boutique : Renouvellement du stock, prévoir pour 2 000 € d'acquisition d'objets pour la boutique. Validé à l'unanimité.

Devis proposé par Mme Claire VINCENT pour un montant de 156 € pour des statues menhirs mis à la vente au niveau de la boutique.

Il est rappelé qu'il n'est pas possible de faire de dépôt vente au niveau de la boutique.

Mme Aline MATET demande quel est le prix des visites guidées et non guidées : tarif identique à 5 € adultes, 4 € étudiants, 3 € pour demandeurs d'emploi et 2 € pour les 8-12 ans.

Théorème indique que les visiteurs sont très demandeurs de visites guidées.

M. Pierre PEIFFER demande si les jeux en bois seront renouvelés : en raison de la porosité du bois, les jeux en bois ne seront peut-être pas maintenus cette saison.

M. Jérôme RAOUL demande si les tarifs pourraient être augmentés. M. DAMERVAL indique que les tarifs peuvent être réévalués en fin d'année en tenant compte des tarifs pratiqués ailleurs. Il souhaiterait développer le tourisme sur la commune en proposant de nouvelles actions, comme des visites de fermes, etc...

Election membres commission communales :

Commission d'appel d'offres :

Président : M. DAMERVAL Georget, maire

Membres titulaires	Membres suppléants
Mme SENEGAS Sarah	M. PAGES Kévin
M. PEIFFER Pierre	M. BEC Jean-Louis
M. RAOUL Jérôme	Mme MATET Aline

Commission des Finances :

M. DAMERVAL Georget, Mme MATET Aline, Mme FABRE Claudine.

Commission Voirie, chemins ruraux : M. PAGES Kévin, M. BEC Jean-Louis, Mme COOLEN Hann, M. PEIFFER Pierre, M. RAOUL Jérôme.

Associations : Mme SENEGAS Sarah, Mme MATET Aline, Mme FABRE Claudine.

Décision relative à l'ouverture du marché d'été :

M. DAMERVAL indique qu'avec la conjoncture actuelle, beaucoup de manifestations sont annulées. Pour dynamiser le village, il serait souhaitable d'ouvrir le marché, sachant qu'il faudra respecter les contraintes sanitaires. Il propose d'établir un roulement de 2 personnes pour assurer le respect des préconisations, ce qui induirait l'implication de tous les élus qui sont disponibles. Il précise que ces mesures seront communiquées aux exposants pour connaître leur décision de participer ou non au marché.

Une information sera diffusée dans les journaux.

Quant aux animations de marché (promenades à poney...) il propose d'attendre la phase 3 du déconfinement.

Décision relative au maintien des manifestations du 14 juillet :

M. DAMERVAL informe le conseil qu'il a sollicité les services préfectoraux, lesquels ont répondu qu'actuellement et jusqu'au 22 juin, les rassemblements sur l'espace public ne devant pas excéder 10 personnes, ils ne savaient pas ce qu'il en serait pour mi-juillet. Dans le cadre de la demande d'autorisation d'une telle manifestation, le délai étant de 1 mois, il sera impossible d'obtenir l'autorisation dans les délais.

Désignation d'un intervenant pour les fauchages communaux :

M. DAMERVAL indique que jusqu'à présent, Kévin PAGES était embauché ponctuellement pour assurer ces travaux. Etant élu, Kévin ne peut plus assurer cette fonction en tant que salarié de la commune, mais il peut toutefois intervenir en tant qu'entreprise.

M. DAMERVAL demande à Kévin de faire un devis.

Proposition acceptée à l'unanimité.

- Terrains à vendre :

En préambule, M. DAMERVAL évoque le déroulement de la réunion de la communauté de communes, le jeudi 4 juin au cours de laquelle avait lieu l'élection du nouveau président et la désignation des vice-présidents.

Actuellement la commune de Brousse est soumise à la carte communale en matière d'urbanisme. Le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunautaire) devrait remplacer la carte communale d'ici fin 2020.

M. DAMERVAL informe que la commune possède 2 terrains constructibles à vendre : St Martin et Croux-Vieille. Il indique à l'assemblée, que la commune a signé un mandat de vente avec l'agence immobilière ARC IMMO 81, M. CHAUDAT, pour la vente de ces deux terrains ; ce dernier ayant informé M. le Maire qu'il avait des acquéreurs potentiels.

M. DAMERVAL propose aux membres du conseil municipal de se prononcer sur la vente de ces 2 terrains et fait voter à main levée.

-St Martin : 6 voix pour – 5 voix contre.

- Croux Vieille : 11 voix pour.

- Projet parking pour bus touristique :

M. DAMERVAL rappelle à l'assemblée qu'un dossier de demande de DETR (Dotation Equipement Territoire Ruraux) avait été déposé auprès de l'Etat pour ce projet.

Ce dossier doit être complété par des devis d'entreprises et non par un estimatif. Des contraintes de date nous conduisent à décaler l'étude du projet en 2021.

A l'unanimité, proposition acceptée.

- Intervention pour la mise en place de la sécurisation du chemin allant de l'Eglise au Château :

M. DAMERVAL informe l'assemblée qu'il s'est rendu sur le site avec M. BEC Jean-Louis, Mesdames FABRE Claudine et MATET Aline.

Il précise que ce projet avait été acté par l'ancienne municipalité. L'entreprise METAL CONCEPT a terminé de poser les rampes.

QUESTIONS DIVERSES :

Paratonnerre de l'Eglise de St Martin : projet acté par la municipalité précédente, les travaux sont terminés. Pour les autres églises, une opération de réhabilitation en matière électrique notamment sera portée par le SIVOM.

Distribution des masques à la population : M. le Maire indique que la livraison des masques devrait intervenir en milieu de semaine du 8 au 12 juin.

Il propose au conseil municipal d'effectuer la distribution des masques en même temps qu'un courrier aux administrés relatif à l'utilisation de la maison Poujol.

Délégation de signature aux agents d'Aveyron Ingenierie : M. DAMERVAL rappelle au conseil municipal que l'instruction des demandes d'urbanisme est assurée par les services d'Aveyron Ingenierie depuis 2018. Il indique que si le Maire donne délégation de signature à ses agents, par arrêté, ceux-ci peuvent adresser directement les courriers aux pétitionnaires dans le cas où il manque des pièces complémentaires nécessaires à l'instruction des dossiers.

Déploiement de la fibre : Une armoire doit être installée au niveau de la sortie du village vers Broquiès. Les élus souhaitent un enfouissement de la fibre autant que possible mais le bureau d'étude chargé de l'affaire indique que seront priorisé les infrastructures existantes (mur, poteau, réseau,...) ;

Information problème eaux usées au niveau du bourg : M. le Maire informe l'assemblée du problème en cours : des devis vont être demandés pour un passage de caméra et un hydro curage éventuel. Ce point sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Points supplémentaires :

- Nettoyage monument aux morts ;
- Eglise de Brousse : fuites toiture ?
- Aire de jeux : balançoire, remplacement ? Devis en cours ;
- Eclairage public et mise en valeur : nouvelle prise de contact avec le SIEDA ;

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00 heure